

Melun, le 07/12/2022

Communiqué de presse

Bilan de l'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État en Seine-et-Marne

Le bilan de l'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État en Seine-et-Marne, encore provisoire, fait état de **2 265 armes abandonnées** à l'État dans les 5 sites de collecte et d'enregistrement mis en place en Seine-et-Marne.

204 propriétaires d'armes jusqu'ici non déclarés ont été enregistrés dans le système d'information sur les armes (SIA) permettant leur régularisation. Plus de **80 000 munitions** ont également été **collectées**.

L'adhésion de nos concitoyens à cette opération a mobilisé plusieurs dizaines d'agents de préfecture, fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie.

La simplicité de la procédure d'abandon assortie d'une garantie d'absence de poursuites administratives ou judiciaires pour détention illégale d'armes, la proximité des points d'accueil et l'accompagnement apporté aux usagers par les services de l'État et leurs partenaires ont contribué à la réussite de l'opération.

Cette action répondait à un besoin fort des usagers, notamment pour ceux ayant acquis des armes par héritage. Elle a largement contribué à renforcer la relation et la confiance entre la population et les forces de sécurité intérieure autour de l'objectif partagé de sécurité publique. Elle participe grandement à prévenir les accidents domestiques et les vols d'armes.

Cabinet du Préfet Service départemental de la communication interministérielle

12, rue des Saints-Pères 77000 Melun www.seine-et-marne.gouv.fr

